

## Sommaire

Le SIED 70, c'est quoi ?	<b>P. 1</b>
Que signifie le « E » de SIED 70 ?	<b>P. 2</b>
Mais encore ?	<b>P. 3</b>
Et c'est tout ?	<b>P. 4</b>
Et après ?	<b>P. 4</b>



## Le SIED 70, c'est quoi ?

Le SIED 70, c'est le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône. C'est donc une collectivité publique (comme une communauté de communes ou une communauté d'agglomération par exemple). Ce n'est plus un syndicat uniquement composé de communes depuis le 17 octobre 2017, date à laquelle il est devenu un syndicat mixte dit fermé avec l'arrivée de la communauté de communes du val marnaysien puis de la communauté de communes du pays de Villersexel ensuite.

Créé en 1995, il exerce la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité sur le territoire de toutes les communes du département. A ce titre, il a en charge le contrôle de la bonne exécution des contrats des concessionnaires présents sur le territoire : la SICAE EST d'une part, Enedis et EDF d'autre part.

Le SIED70 est maître d'ouvrage de travaux sur les réseaux de distribution public d'électricité.

**Toujours à la demande de ses adhérents, le SIED 70 intervient également :**

- pour des travaux d'investissement en éclairage public,
- pour la mise en place de génie civil de communications électroniques, notamment lors d'extensions souterraines du réseau de distribution d'électricité et à l'occasion de travaux de dissimulation de réseaux aériens.

**A cet effet, le territoire départemental a été découpé en plusieurs secteurs afin que chaque commune puisse trouver un unique interlocuteur technique dans ce domaine.**

> [www.sied70.fr](http://www.sied70.fr)  
Rubrique «Équipe»

## Plus d'informations

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès des services du SIED

*N'hésitez pas à les contacter*

*Service Travaux sur réseau électricité,  
Eclairage Public et Télécommunications*

☎ 03 84 77 00 05

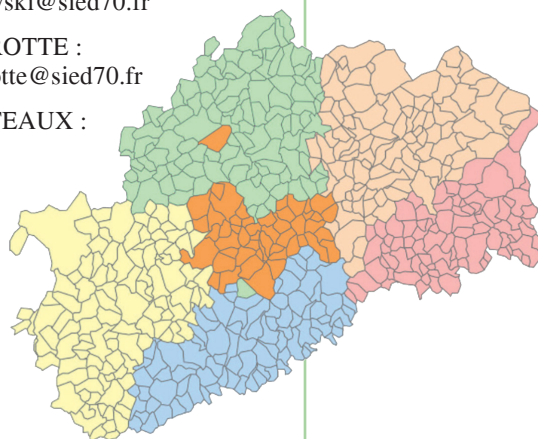
- ✉ [g.mignot@sied70.fr](mailto:g.mignot@sied70.fr)
- ✉ [l.raclot@sied70.fr](mailto:l.raclot@sied70.fr)
- ✉ [j.gutowski@sied70.fr](mailto:j.gutowski@sied70.fr)
- ✉ [j.fleurotte@sied70.fr](mailto:j.fleurotte@sied70.fr)
- ✉ [d.marteaux@sied70.fr](mailto:d.marteaux@sied70.fr)
- ✉ [n.desvaux@sied70.fr](mailto:n.desvaux@sied70.fr)

*Service EnR / MDE*

☎ 03 84 77 00 00

- ✉ [a.mairif@sied70.fr](mailto:a.mairif@sied70.fr)
- ✉ [v.renault@sied70.fr](mailto:v.renault@sied70.fr)
- ✉ [c.chapelle@sied70.fr](mailto:c.chapelle@sied70.fr)

- Secteur A : Jérôme GUTOWSKI :  
06 73 17 40 79 ou [j.gutowski@sied70.fr](mailto:j.gutowski@sied70.fr)
- Secteur B : Julien FLEUROTTE :  
06 84 57 21 34 ou [j.fleurotte@sied70.fr](mailto:j.fleurotte@sied70.fr)
- Secteur D : Denis MARTEAUX :  
07 89 98 49 61  
ou [d.marteaux@sied70.fr](mailto:d.marteaux@sied70.fr)
- Secteur E :  
Loïc RACLOT :  
06 84 57 16 97 ou  
[l.raclot@sied70.fr](mailto:l.raclot@sied70.fr)
- Secteur F :  
Nicolas DESVAUX :  
06 84 57 27 82 ou  
[n.desvaux@sied70.fr](mailto:n.desvaux@sied70.fr)
- Secteur G : Georges MIGNOT :  
06 84 57 26 10 ou [g.mignot@sied70.fr](mailto:g.mignot@sied70.fr)

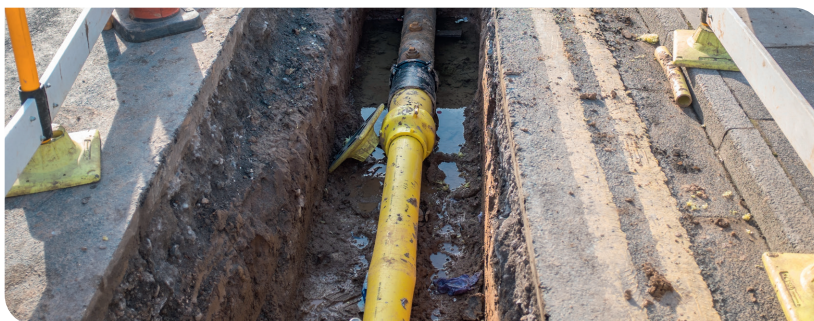


## Que signifie le « E » de SIED 70 ?

Depuis 2005 et une réforme statutaire, le « E » de SIED 70 signifie « Energie » et non plus « Electricité ».

Depuis cette date, le Syndicat peut, à la demande des communes, devenir Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz.

Il peut encore, avec la création d'un service Energies Renouvelables (ENR), les accompagner dans la création de chaufferie bois, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage de l'étude de faisabilité jusqu'à la réalisation ou intervenir directement, par transfert de compétence (3 réseaux de chaleur alimentés par une chaufferie bois sont gérés actuellement en régie : Scey-sur-Saône, Gy et Marnay).



> *Canalisation de gaz en tranchée*

Depuis 2018, le syndicat a également développé plusieurs dispositifs permettant la mise en place d'installations de production d'électricité photovoltaïque en toiture de bâtiments publics.

Et depuis janvier 2019, tout un panel d'aides financières est proposé aux collectivités pour favoriser le développement des énergies renouvelables.



> *Chaudière bois - Scey-sur-Saône*



> *Désileur - Marnay*



> *Photovoltaïque - Marnay*

> Pour plus de détail, suivre le lien :

<https://www.sied70.fr/Ressources/Documents/FinancementTravaux/Guide.pdf>



Enfin, avec l'adhésion à la SEM « Côte-d'Or Energies » en 2019, il dispose également d'un outil local qui permet de développer des projets d'ampleur en partenariat avec les collectivités et les citoyens.



> *Photovoltaïque - Marnay*



## Mais encore ?



> Belfahy, avant et après isolation par l'extérieur

### La maîtrise de l'Energie

Le SIED 70 aide les collectivités du territoire à réduire leurs factures d'énergie via l'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP).

### La mission CEP se décompose en 4 parties :

- Réaliser et présenter un bilan énergétique du patrimoine et en assurer le suivi.
- Informer et sensibiliser les élus, les équipes communales et les usagers.
- Proposer des actions d'amélioration réalisables et pertinentes.
- Accompagner les communes dans les projets d'investissement en rénovation ou construction de bâtiments, en utilisant au mieux les énergies renouvelables via des aides financières.



> Isolation Musée, Vesoul

> [www.sied70.fr](http://www.sied70.fr)

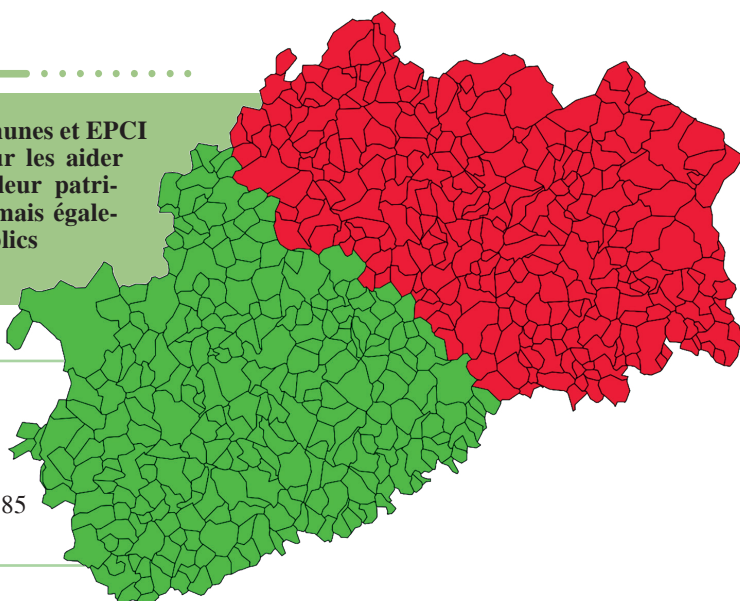
Rubrique « Missions/CEP »

Le SIED 70 propose à l'ensemble des communes et EPCI du département des aides financières pour les aider à réaliser des économies d'énergies sur leur patrimoine : des aides pour l'éclairage public mais également, depuis 2017, pour les bâtiments publics avec des appels à projets réguliers.

#### Secteurs CEP

■ Secteur Adel MAIRIF : 07 60 55 67 80  
ou a.mairif@sied70.fr

■ Secteur Vincent RENAULT : 06 67 71 42 85  
ou v.renault@sied70.fr



## Et c'est tout ?

### Les groupements d'achat :

De par ses statuts, le SIED 70 peut réaliser des groupements d'achats. Grâce à la mutualisation des demandes et la recherche de subvention, il propose aux collectivités :

- des études de faisabilité bois subventionnées à 80 %
- des audits énergétiques gratuits
- en partenariat avec les autres syndicats d'énergie de Bourgogne Franche Comté, un groupement d'achat d'électricité, de gaz et un autre pour des granulés bois permettant aux collectivités adhérentes, d'une part de s'affranchir des tâches administratives liées à ces consultations (prises en charge

par le SIED 70) mais également de bénéficier de prix de gros auxquels elles ne pourraient pas accéder par leurs propres moyens.

### La valorisation et vente des CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

Depuis 2014, le SIED 70 assiste techniquement les collectivités dans l'élaboration des dossiers de demande de Certificat d'Economies d'Energie. Celles-ci mandatent le SIED 70 pour le dépôt et la vente des CEE qui leur rétrocède au final le gain financier obtenu.

Depuis la mise en place de ce dispositif, le SIED 70 a récupéré 975 244,31 €

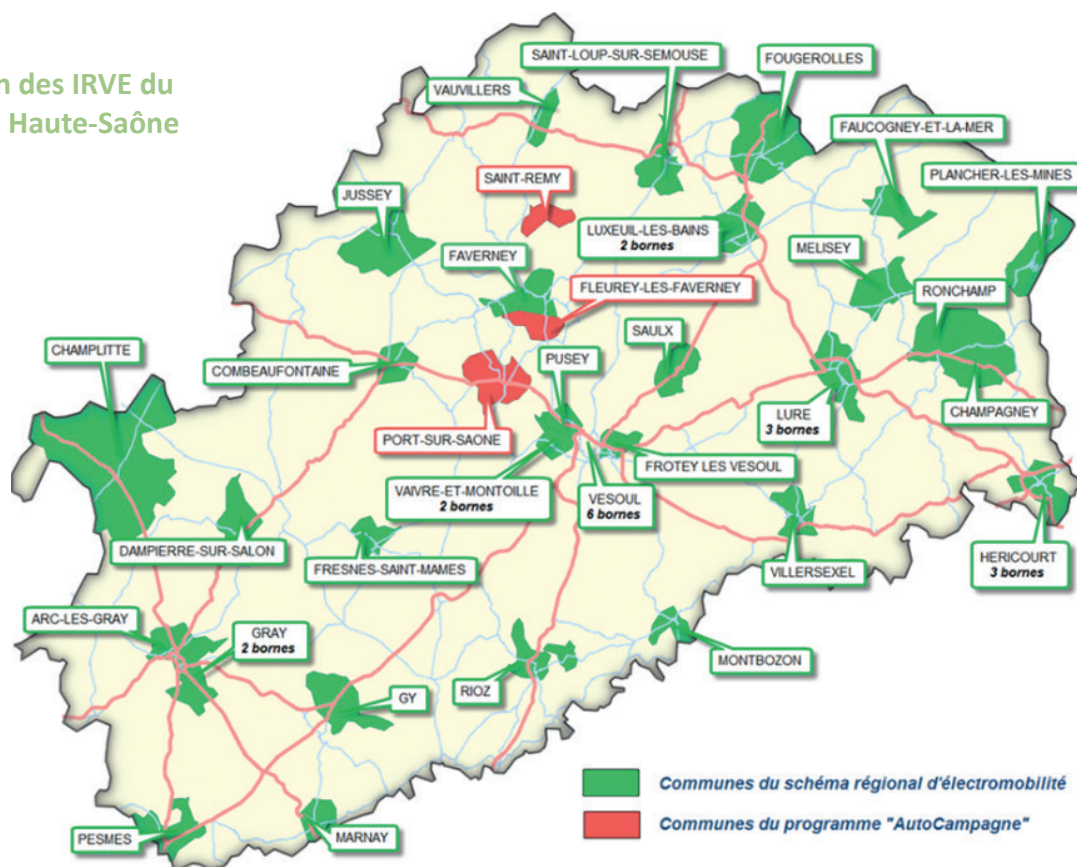
dont 350 358,16 € directement reversés aux collectivités, le solde contribuant à financer les services d'aides aux collectivités déjà cités.

Lors de l'opération CEE TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), c'est plus de 4.5 millions d'euros qui ont été reversés aux collectivités, sans aucune prise de participation financière du syndicat.

### L'électromobilité

Depuis 2018, le SIED 70 a mis en place, avec un accès gratuit pour les usagers, un réseau de 45 bornes (Installations) de recharge pour véhicules électriques (IRVE) destiné à mailler le département.

### > Répartition des IRVE du SIED 70 en Haute-Saône



## Et après ?

C'est aux nouveaux élus du Comité Syndical et du Bureau mis en place lors des élections du 29 août 2020 de décider des orientations stratégiques du syndicat et des actions qu'il devra mener à bien.